



Le mot du Maire

Dans ce numéro :

*Le mot du Maire	P.1
*Agence postale communale	P.1
*La Pellicule	P.2
*Éclairage public	P.2
*Budget Primitif 2022	P.3
*Principaux Investissements 2022	P.4
*Manifestations estivales	P.4

Chers Chapelauds et Javerlhacois,

L'été est à nos portes et avec lui la promesse de jours plus joyeux ; nous terminons, je veux le croire, des mois difficiles, de trop longs moments entre parenthèses ; nous pouvons enfin ressortir, retrouver une vie associative, travailler librement, nous déplacer, voyager, rencontrer nos voisins, prendre un café, aller au marché, dîner au restaurant, faire du sport, visiter ou revisiter des lieux culturels...

Enfin. Même si l'équilibre reste précaire et nécessite une vigilance de tous les instants.

Ces mois entre parenthèses n'ont pas empêché l'équipe qui m'entoure de mettre en place quelques projets – à côté du travail au quotidien de plus en plus accaparant – dont je vous fais part et qui sont développés pour quelques-uns dans les pages suivantes :

- Réception des travaux du City Stade,
- Les premiers travaux de Périgord Habitat et 6 logements en perspective,
- Le démarrage à l'automne des premiers travaux d'assainissement, adduction d'eau potable et eaux pluviales,
- Les études préliminaires de la traversée du bourg RD75 : travaux de sécurisation, redynamisation et embellissement,
- L'éclairage public,
- Création d'un parking « Rue du Bandiat »,
- Réflexion autour d'un restaurant scolaire intergénérationnel (bio et local).

Une tâche immense avec des moyens financiers de plus en plus contraints. Un défi à relever pour une équipe et une commune qui bougent à l'image de sa population sans cesse renouvelée.

Bel été à vous toutes et tous.

Cordialement

Jean Pierre PORTE



Des ventes de timbres toujours d'actualité par L'Association Sauvegarde de l'Église de La Chapelle Saint Robert

Agence postale communale



LA POSTE

Le bureau de poste de Javerlhac va fermer. A compter du lundi 04 Juillet, ouverture d'une **agence postale communale le matin du lundi au vendredi.**

La Pellicule



Des chantiers en cours :



Périgord Habitat : Les Fayards



Nouveau parking communal



Réseau canalisation Pys/Tassat



City Stade : à peine fonctionnel et déjà des incivilités ?!



Aménagement Fontaine de Pys
« Lavoirs en fête »



Une sécheresse préoccupante !...



La Flow Vélo : un succès grandissant

Éclairage public

La Commune, dans un souci d'économie d'énergie, se lance, en collaboration avec le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergies) et le P.N.R. (Parc Naturel Régional), dans le dispositif mettant en place la réduction de l'éclairage public plus communément appelée "l'extinction de nuit". Une majorité de communes voisines la pratique déjà.

Pourquoi ce choix ?

- réaliser des économies d'énergie,
- réduire la facture énergétique,
- diminuer les émissions de carbone,
- diminuer la pollution nocturne,
- préserver la biodiversité,
- accroître la durée de vie des points lumineux (diminution de la maintenance et des coûts).

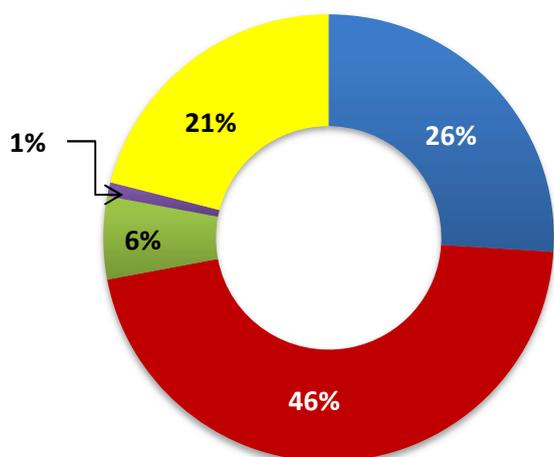


De nombreuses études prouvent que **l'insécurité n'est pas plus élevée** en cas d'extinction de l'éclairage public. Il a été prouvé le ralentissement naturel des voitures, la réduction de l'accidentologie et une meilleure visibilité des autres véhicules. Au niveau de la délinquance, il est à noter une baisse des rassemblements nocturnes, des nuisances sonores, des trafics, des cambriolages et des agressions. Cette extinction de nuit permet aussi le **respect de la biodiversité** car la lumière impacte le vivant. La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit. Par ailleurs, le halo lumineux au-dessus des communes réduit la capacité à contempler le ciel.

A partir de cet été, l'éclairage public sera éteint de **22h30 à 6h00**. Les économies d'énergie ainsi réalisées vont permettre de revoir les points lumineux et d'installer un éclairage à LED.

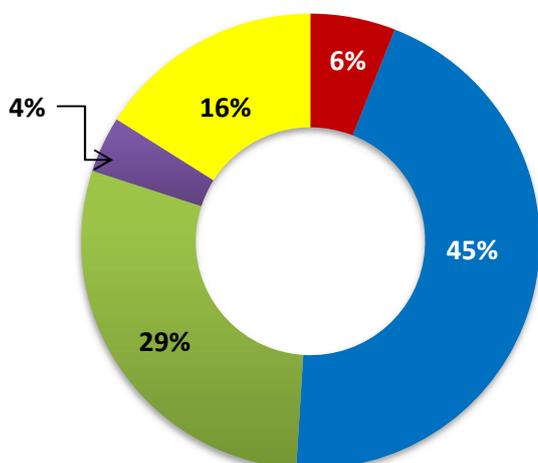
Présentation du budget primitif principal 2022

FONCTIONNEMENT : Les dépenses



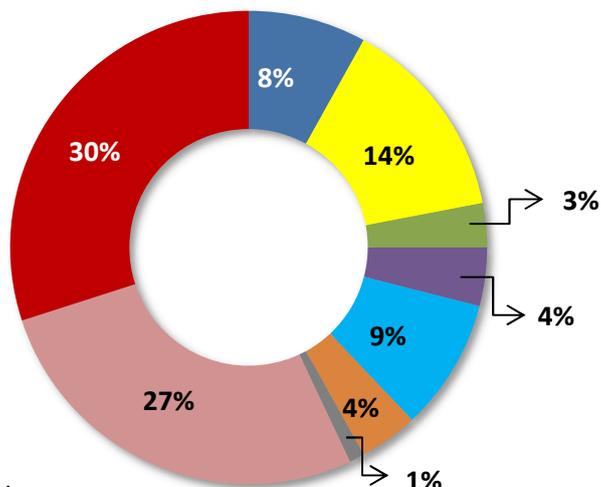
- Charges à caractères générales
- Charges de personnel et Indemnités Élus
- Autres charges gestion (Attribution compensatrices, redevance, amortissements...)
- Intérêts emprunts
- Transfert à la section d'investissement

FONCTIONNEMENT : Les recettes



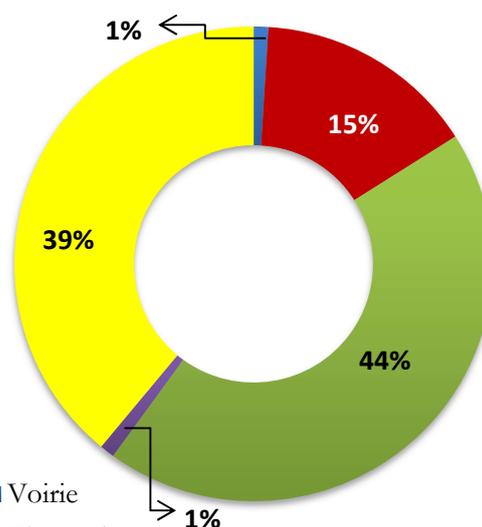
- Produits divers (concessions cimetières, redevances diverses...)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (État, Département, Communes...)
- Autres produits gestion courante et produits exceptionnels (Remboursement CNP)
- Excédent 2021 reporté

INVESTISSEMENT : Les dépenses



- Voirie
- Bâtiments
- Matériel et mobilier
- Aménagement du bourg
- City stade
- Cimetières
- Dépôts et cautionnements, dépenses imprévus
- Emprunts et dettes assimilées (prévue remboursement prêt relais)
- Solde d'exécution négatif

INVESTISSEMENT : Les recettes



- Voirie
- City stade
- Dotations, fonds divers et réserves
- Dépôts et cautionnements, cessions, amortissement
- Virement de la section de fonctionnement

Le Budget Primitif Principal 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses au niveau de la section de fonctionnement à 775 579,82 € et au niveau de la section d'investissement à 417 994,14 €.

Un excédent reporté en fonctionnement (c.002) de 120 907,82 €.

Un déficit d'investissement (c.001) de 125 419,61 €.

Une affectation à l'investissement (c.1068) de 162 536,41 €.

Principaux Investissements en 2021

- ❖ **Voirie** : 74 805 € dont participation C.C.P.N. « Route de La Cour » : 13 942 €
- ❖ **City Stade** : 82 000 € dont 44 883 € en 2021 et le Solde en 2022
- ❖ **Tracteur tondeuse et sa balayeuse** : 31 929 €
- ❖ **Adressage** (Panneaux de Rues) : 17 413 €

« De la fête dans l'air »

Manifestations estivales



Juillet

Vendredi 1^{er} à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Jeannie Hunt »

Dimanche 3

- Concours de pêche organisé par « Les Amis de la Gaule de Javerlhac »

Du 5 au 11

- Farandole : Benne à Cartons au profit de l'École

Mardi 05

- Fête de l'école

Vendredi 08 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Nico de la cambriole »

Mercredi 13

- Repas en plein air avec commerçants à partir de 19h00 suivi d'un cinéma en plein air, organisés par le Comité des Fêtes – « Champ de Foire »

Judi 14

- Concours de Pétanque

Vendredi 15 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Groupe Breton »

Dimanche 17

- Brocante et bourse d'échanges organisées par l'Association Chien Chasse Nature

Vendredi 22

- Festival FOLIAMUSICA à 18h00 à l'Église de Javerlhac – Musique classique
- Concert Bar du Centre « Série limitée » à partir de 19h30

Dimanche 24 à partir de 11h30

- 78^{ème} anniversaire de la Bataille de Javerlhac suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas organisé par la AAR CVR – Salle de la Garenne

Vendredi 29 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « La Guinguette Express »

Juin

Judi 18 à 18h00

- Violon, violoncelle et cor : Musique classique à Forge Neuve

Vendredi 24 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Ramène ton vinyle »

Judi 30 à partir de 18h30

- Petits ateliers relatifs au Plan Climat et à la Transition Écologique – Salle de la culture

Août

Vendredi 05 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Jacques Pokes Quartelle » (Michel Mazeau)

Dimanche 07

- La Chapelaude : Repas champêtre autour de l'Église de La Chapelle Saint Robert à partir de 12h00
- Concert d'été Clavicorde à 15h45 J.S. BACH, piano, violon - « Le Grand Lac »

Dimanche 14 à partir de 19h00

- Repas champêtre, Soirée dansante et feu d'artifice organisés par le Comité des Fêtes - « Avenue de la Garenne »

Vendredi 19 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Pat Hargau »

Vendredi 26 à partir de 19h30

- Concert Bar du Centre « Kasper et son piano mobile »

Septembre

Samedi 03

- Portes Ouvertes Garage Marquet & Sarl Toutes Marqu'et +

Samedi 24 et Dimanche 25

- Grand rassemblement de motards organisé par l'Association « Les Charognards » (ballades, concert, repas...) – « Avenue de la Garenne »

Dimanche 25

- Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes - « Rue Pierre Simon »

